

L'ÉCHO des îles

VOTRE JOURNAL D'INFORMATIONS n°6

07 / Focus

Journée internationale
des droits des femmes
le 8 mars

08 / Grand Angle

Stratégie de
prévention
et de sécurité

14 / Notre histoire

Forerie-chapelle
d'Indret, patrimoine
à réinventer

Meilleurs voeux
de bonne année !



JANVIER 2023

Directeur de Publication
Anthony Berthelot
Rédaction
Service communication :
02 40 85 45 75
communication@indre44.fr
Maquette/Mise en page
Patrick Mignon / c-comchat.com
Photos
Ville d'Indre - sauf mention contraire
Impression : ValPG - Imprimé
sur du papier issu de forêts
gérées durablement
Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur Indre44.fr, rubrique S'informer



1 7/01/23

Vœux du maire

Anthony Berthelot et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux aux Indrais le 7 janvier à la salle des 3 îles.

2 25/11

Soirée « Roman graphique » à la Bibliothèque

Une quinzaine de lecteurs sont venus écouter Romain, libraire de La Mystérieuse Librairie Nantaise, qui les a emmenés dans le monde du roman graphique, des origines aux nouveautés, des Etats-Unis à Angoulême.

3 9/12

Arbre de Noël à Haute Indre

Comme chaque année, l'Amicale Laïque de Haute-Indre proposait une soirée d'animations pour les enfants avec une séance photo en présence du père Noël.

4 10/12

Le Noël du multi-accueil

Moment enchanté au multi-accueil, avec le spectacle « les tisseuses d'étoiles ». Les parents et leurs familles se sont ensuite retrouvés pour un moment convivial en présence du Père Noël.

5 16/12

La Fête d'Hiver

Une soirée chaleureuse aux reflets cuivrés avec la fanfare la Belle image en déambulation dans la ville. Et, pour se réchauffer encore plus, une soupe de légumes préparée par une équipe de bénévoles.

04/Focus

- Collecte et dons de vêtements avec le vestiaire solidaire
- Colis de Noël et de bonne année
- Les médaillés de 2023
- « Le champ des possibles » : un jardin pour échanger, partager et apprendre
- Ramassage des déchets : les mégots trop nombreux !
- Concerts : les bars connaissent la musique
- L'accompagnement social se renforce et se précise
- Les premiers éléments de l'étude AURAN
- Mickaël Oreggia raccroche le casque !
- Journée internationale des droits des femmes le 8 mars

08/Grand Angle

- Tous mobilisés pour apaiser le cadre de vie à Indre

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

- Forerie-chapelle d'Indret, patrimoine à réinventer

15/Bon à savoir

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire



Chers Indrais et chères Indraises,

Chaque année à pareille époque, nous retrouvons ce moment de passage d'une année à l'autre où il est coutume d'échanger des vœux, de tirer le bilan de l'année écoulée et de se projeter pour les douze mois qui arrivent. Je profite donc de cet instant pour vous présenter, en mon nom et au nom de tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Le contexte international, le dérèglement climatique et la crise économique ne doivent pas nous empêcher de nous engager dans une perspective positive. Je souhaite que tous ceux qui ont souffert par le passé puissent espérer des jours meilleurs, du bonheur et l'accomplissement de leurs projets en 2023.

Je souhaite particulièrement que la qualité de vie à Indre s'installe durablement comme le ciment de notre identité collective.

Je remercie d'ailleurs tous ceux qui œuvrent quotidiennement à faire d'Indre, une ville dynamique, attractive, citoyenne et solidaire.

Je salue l'engagement des acteurs économiques, éducatifs, associatifs, des services municipaux et de chacun.



Bonne année !

Je suis convaincu que l'engagement civique individuel doit s'imposer comme le moteur de la dynamique collective qui permettra à chacun d'apprécier la tranquillité à laquelle nous aspirons tous.

En 2023, nous poursuivrons l'aménagement de la ville, nous rénoverons notre patrimoine, nous accélérerons les mutations nécessaires à la prise en compte des enjeux climatiques.

Je vous souhaite une année 2023 de réjouissances personnelles et collectives.

Bonne année !

Anthony BERTHELOT,
Maire d'Indre

Dépôts à la salle Nicolas Appert



Collecte et dons de vêtements avec le vestiaire solidaire

Vous souhaitez faire un don de vêtements ou, au contraire, vous avez besoin de vêtements ? Pensez au vestiaire solidaire ! Ce service de collecte et de redistribution a été mis en place par la ville en 2022 et fonctionne grâce à une équipe de bénévoles. Les dépôts de vêtements se font de préférence à la salle Nicolas Appert les mardis et vendredis de 11h30 à 14h, ou en mairie (ou à la Maison des services) aux horaires d'ouverture. Les vêtements doivent être en bon état et lavés.

Contactez le CCAS de la ville : ccas@indre44.fr ou 02 40 85 59 11

Colis de Noël et de bonne année

Comme chaque année, la ville aura le plaisir de distribuer le traditionnel cadeau de Noël aux indrais de plus de 70 ans. Cette année, près de 340 personnes qui bénéficieront d'un colis (produits de la ferme de la Chasseloire) ou de bons d'achats à valoir chez les commerçants de la commune (coiffeur, restaurants, libraire...). Audrey Poisson, conseillère déléguée aux personnes âgées, apprécie « ce temps de rencontre avec les aînés » qui viendront récupérer leurs cadeaux en mairie, le 30 janvier.



Distribution le 30 janvier en mairie

Les médaillés de 2023

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population permet de valoriser les indrais qui se sont distingués au cours de l'année 2022 ou depuis plus longtemps. Cette année, étaient à l'honneur, des sportifs mais également des citoyens engagés :

- Cédric HERVIO qui a décroché l'or aux championnats d'Europe de triathlon,
- L'association Indre Histoire d'Îles dont le travail a permis l'inscription de la chapelle Forerie à l'inventaire des monuments historiques,
- François-Xavier DORE qui s'est illustré lors d'un sauvetage,
- Le club de boxe des 3 îles pour ses résultats sportifs au plus haut niveau.



Les médaillés en compagnie du maire, Anthony Berthelot

« Le champ des possibles » : un jardin pour échanger, partager et apprendre

Un jardin à vocation solidaire sort de terre à Basse-Indre. Accompagné par la Commission Extramunicipale "Projet Alimentaire Territorial", il est porté par l'association "Le Champ des possibles".

La ville participe activement à la préparation de la parcelle destinée à accueillir les activités de l'association [récupérateur d'eau, clôtures, cabanon...]. Le projet s'inscrit dans la dynamique souhaitée par la ville de développer des jardins collectifs dans une approche sociale. Il s'agira de permettre aux personnes qui n'ont pas de jardins d'accéder à un espace où elles seront accompagnées dans une logique de partage de compétences pour la production de légumes.

Le projet s'inscrit en complément des autres initiatives autour du jardinage [activités de l'ALBI, jardins familiaux, plantations d'arbres fruitiers...].



Ramassage des déchets : les mégots trop nombreux !

Chaque année, la ville organise plusieurs matinées de ramassage des déchets, le samedi à Basse-Indre et Haute-Indre. Lors de la dernière édition, les participants étaient particulièrement mobilisés à Haute-Indre. Les zones du port et des Vignes Blanches ont été ciblées et 5 grands sacs de déchets ont été collectés.

Les participants ont déploré une présence importante de mégots, des centaines, principalement autour du terrain de boules. Les enfants mobilisés pour le ramassage souhaitent que des solutions soient trouvées et qu'une sensibilisation soit engagée autour des terrains.

La matinée fut aussi l'occasion de rencontrer quelques Indrais et les membres de la CEM Espaces Verts/Espaces Naturels qui organisaient une activité sur le paillage du jardin de Haute-Indre.

Dans une bonne ambiance, la matinée s'est achevée autour d'un café.

Prochain rendez-vous le samedi 4 mars à 10h au Centre nautique de Basse-Indre et au boulodrome de Haute-Indre.

Concerts : les bars connaissent la musique

Agapes et bouchons : le restaurant propose des soirées animées deux vendredis par mois : concerts en petites formations, soirées culinaires, contes... Des artistes indrais s'y produisent régulièrement. Au beaux jours, les concerts ont lieu en extérieur.

Le Coup du Marché : le bar-restaurant, ouvert en mai 2022, propose des concerts en soirée un vendredi soir sur deux (en alternance avec le Relais du bac). Des soirées jeux (palet, belote...) sont par ailleurs régulièrement organisées et, en projet cette année, du théâtre d'impro.

Le Relais du Bac : des concerts, toujours en acoustique, sont programmés en fin de semaine, le jeudi ou le vendredi, environ une fois par mois.





Fabienne Lemonnier, adjointe aux solidarités et à la santé

L'accompagnement social se renforce et se précise

Le CCAS de la Ville d'Indre met en place différents dispositifs annuels pour aider les Indrais, en fonction de leurs ressources. L'aide accordée reste dégressive en fonction du quotient familial.

- **Aide à la scolarité et Aide au sport et à la culture**

Les dossiers sont disponibles en septembre [Pour les Indrais ayant un QF inférieur ou égal à 800]

- **Aide à l'énergie**

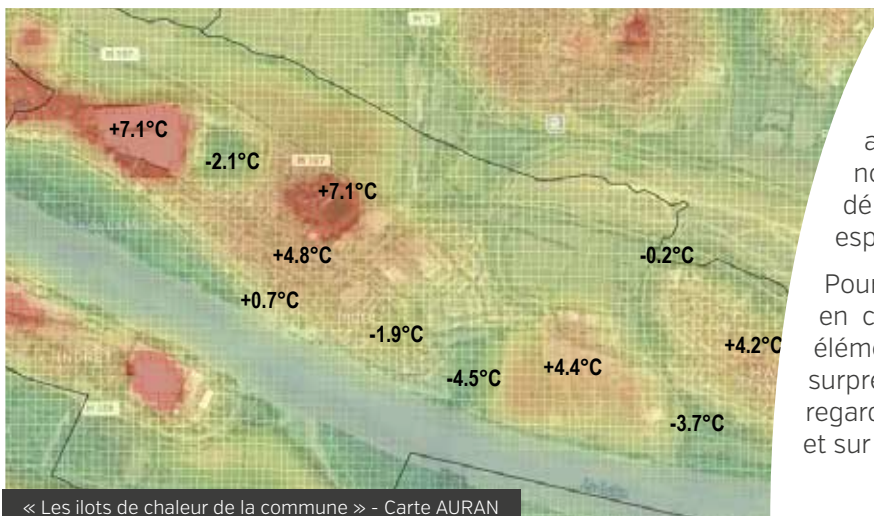
[Electricité/Gaz/Bois/Granulés] qui a fait l'objet d'une refonte en décembre 2022. Cette aide ne concerne plus seulement les factures d'électricité ou de gaz mais est étendue à toutes les énergies permettant de chauffer un logement. Les plafonds d'accès à la prise en charge, notamment pour les personnes seules sont revus [formulaires disponibles dès janvier 2023 sur le site et en mairie pour un versement de l'aide en avril].

En dehors des aides annuelles, le CCAS est présent pour orienter, écouter, informer et soutenir les Indrais en cas de difficultés alimentaires/financières [des aides financières ou des chèques alimentaires peuvent être débloqués après étude du budget].

Le CCAS est également un lieu d'aide aux démarches administratives [dossiers de téléassistance/dossiers d'aide départementale pour une entrée en EHPAD, dossier MDPH [handicap]] et permet la domiciliation des personnes sans domicile stable afin qu'elles puissent ouvrir des droits.

Les Commissions Extra-Municipales vont échanger autour de l'étude AURAN

Mobilisés autour des thématiques des espaces verts et naturels, des déplacements ou du plan alimentaire territorial, les membres des Commissions Extra-Municipales vont pouvoir échanger avec les chargés d'étude de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) sur les éléments du diagnostic, préalable à la rédaction d'un plan guide [orientations d'urbanisme].



« Les îlots de chaleur de la commune » - Carte AURAN

Les élus ont pu, il y a quelques semaines, assister à une première présentation qui a depuis, été complétée par des entretiens avec les services de la métropole notamment sur les aspects liés aux déplacements, au commerce ou aux espaces verts.

Pour Sophie Bialais-Fernagu, adjointe en charge du dialogue citoyen, « les éléments présentés sont parfois très surprenants et permettent de porter un regard nouveau sur la ville d'aujourd'hui et sur ce qu'elle pourrait être demain ».

Mickaël Oreggia raccroche le casque !



Mickael Oreggia

Après 28 ans au service des indrais, Mickaël Oreggia, pompier volontaire à Indre, met un terme à son engagement. Il passe le relais à son fils.

Àgé de 47 ans, il exerce professionnellement à la SEMITAN et encadre près de 400 personnes. Après avoir occupé la responsabilité adjointe du centre de secours pendant 15 ans et fort d'expériences riches et formatrices comme le secours aquatique, Mickaël a décidé de se retirer « avant d'être un vieux pompier ». Il précise toutefois que l'envie de « décaler »* reste intacte et que la motivation sera

là, jusqu'au bout. Il gardera en mémoire la formidable ambiance au sein du centre de secours d'Indre et les occasions régulières qu'il a eu de partager son expérience avec les nouveaux. « On peut démarrer comme pompier volontaire même à 40 ans ». Le Maire salue « un engagement citoyen et solidaire exemplaire pour les Indrais et les habitants de la métropole ».

*Partir en intervention

Journée internationale des droits des femmes le 8 mars

Après une première édition en 2022, la ville renouvelle l'action dédiée aux droits des femmes. L'événement intitulé « Déclic au féminin » se veut festif, solidaire, revendicatif et à dimension culturelle. Des initiatives autour de la photographie et du chant sont notamment annoncées pour rendre hommage aux femmes d'Iran.

« Il s'agit de laisser la parole aux femmes » annonce Amélie Richard, conseillère municipale en charge de l'égalité. « Les hommes ont toutes leur place dans cet événement mais il nous semble opportun de faciliter l'expression de celles qui ont parfois du mal à se faire entendre ». Au programme : expo photos, balade à pied dans Indre, pique-nique partagé, défilé de mode, bal, apéro, spectacle... L'événement est notamment préparé par un collectif de femmes qui avait pu se rencontrer lors de la précédente édition. Fabienne Lemonnier, adjointe aux solidarités se félicite : « La première édition avait permis à des femmes de se rencontrer, de créer du lien et de s'engager dans la ville ».

Pour participer aux ateliers photo et chant, contacter la mairie : mairie@indre44.fr



COUPS D'ŒIL

Le Maire fait évoluer les délégations de deux conseillères municipales



Catherine Séguineau devient conseillère municipale déléguée aux cérémonies commémoratives



Amélie Richard devient conseillère municipale déléguée à l'égalité

Tous mobilisés pour **apaiser le cadre de vie** à Indre

Incivilités ou actes plus graves, la commune n'est pas épargnée par les atteintes à l'ordre public et à la tranquillité. Soucieux d'apporter une réponse sur le long terme, les élus ont engagé une réflexion qui mobilise les principaux partenaires de l'action municipale dans l'ensemble des domaines liés à la sécurité et à la prévention des risques. Le dossier de ce magazine présente les principaux axes de la stratégie de prévention engagée pour le mandat.

La Gendarmerie (compétente sur notre territoire), les partenaires de l'Éducation, les services de la métropole, les acteurs associatifs ont un rôle à jouer dans une dynamique de concertation pilotée par la ville. La mobilisation individuelle et citoyenne doit également participer à l'effort collectif au service d'un meilleur cadre de vie.

Renforcer la gouvernance par la création d'une cellule de veille.

Structure majeure dans la mise en œuvre de la stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la Cellule de veille mise en place par le Maire sera à la fois un outil partenarial et opérationnel. Elle permettra de faire le suivi de l'état de la délinquance et des éventuelles situations d'insécurité dans la ville.

Instance de partage, de concertation et de coordination des opérations principalement destinée à engager des actions de prévention, la cellule regroupera notamment les acteurs de l'éducation, du commerce, de la Gendarmerie, du secteur associatif et des élus municipaux.

Elle permettra de mutualiser les informations pour mieux identifier les problèmes afin de construire les réponses adaptées dans l'ensemble des domaines, de la sécurité routière à la sécurité publique ou aux problèmes liés à l'organisation d'événements.



Sécurité des déplacements : appel au civisme

Anthony Berthelot, Maire et conseiller métropolitain délégué à la sécurité routière connaît bien les problématiques liées à la sécurité routière. L'action conjointe des collectivités s'organise autour de trois axes :

- Etudier et mettre en œuvre toutes les mesures et encourager toutes les initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière,
- Eduquer et former
- Informer et sensibiliser.

À Indre, le travail est mené par le policier municipal qui intervient dans toutes les classes de CM2 pour rappeler les conduites à tenir dans les déplacements du quotidien. Les aménagements de voirie et notamment la réflexion engagée pour sécuriser la rue Jean Jaurès doivent permettre d'organiser le partage de la chaussée, entre ses différents utilisateurs.

Stéphane Plaçais rappelle que « le développement du civisme reste le levier incontournable. Par la mise en œuvre de radars pédagogiques, les élus entendent le renforcer. »

Pouvoirs de police du Maire : quelques repères

Le maire est l'autorité de police administrative au nom de la commune. Il possède des pouvoirs de police générale lui permettant de mener des missions de sécurité publique, tranquillité publique et salubrité publique. Il exerce ses pouvoirs au nom de la commune, sous le contrôle administratif du préfet.

La sécurité est un droit fondamental et l'une des conditions de l'exercice des libertés individuelles et collectives. L'Etat a le devoir d'assurer la sécurité en veillant, sur l'ensemble du territoire de la République, à la défense des institutions et des intérêts nationaux, au respect des lois, au maintien de la paix et de l'ordre publics, à la protection des personnes et des biens.

Sur le territoire communal, le Maire travaille en étroite collaboration avec les services de Gendarmerie (Brigade de Couëron rattachée à la compagnie de Nantes) qui restent compétents pour les questions de sécurité, au sens large.



Participation citoyenne, « devenir acteur de sa sécurité »

La participation citoyenne mobilisée autour de dispositifs animés par la Gendarmerie.

L'objectif est d'encourager l'engagement des citoyens pour un partage de responsabilités dans les domaines liés à la vie quotidienne, au bien-vivre ensemble. Plusieurs dispositifs mis en œuvre et soutenus par la Gendarmerie sont promus pour une plus grande mobilisation collective et de solidarité entre Indrais. Le dispositif « Tranquillité Vacances » déjà appliqué pendant les périodes de congés estivaux et « la participation citoyenne » renforcent la mobilisation. Il s'agit de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants de la commune. La ville organisera prochainement des temps de présentation à destination des habitants pour sensibiliser chacun aux gestes et attitudes positives pour plus de prévention autour de la sécurité publique.

TÉMOIGNAGE

Viviane SILVA, Présidente de l'ACLEEA



L'Association Centres de Loisirs Educatifs Enfance Adolescents (ACLEEA) est missionnée par la ville pour assurer mettre en oeuvre des activités de loisirs des enfants et des jeunes. L'association cible un public de 3 à 25 ans, elle porte un projet éducatif adapté aux différents âges.

Viviane Silva rappelle la mission éducative qu'elle préside notamment en direction des jeunes « Les adolescents ne viennent pas forcément spontanément vers nous. Nos équipes travaillent sur l'ensemble de la ville et vont à la rencontre des jeunes. Il s'agit de créer du lien, de se faire connaître et de répondre aux attentes. Nous les accompagnons vers les solutions sociales ou éducatives adaptées organisant ainsi la prévention de la délinquance et la lutte contre les conduites à risques. »



Facile à Lire et à Comprendre

La qualité de vie à Indre dépend d'un engagement de tous. La collectivité a son rôle à jouer dans l'animation et la coordination des acteurs concernés. Chaque citoyen doit également prendre sa part.



QUESTIONS À...

Stéphane Placais,

adjoint au Maire à la prévention des risques et à la tranquillité publique

« C'est une approche globale qui permet de traiter les problèmes de sécurité ressentis individuellement. »

Vous aviez annoncé, avant l'élection municipale, la mise en œuvre d'une stratégie globale de sécurité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

« En matière de sécurité et de prévention, il y a un risque à traiter les problèmes dans une approche strictement réactive. Nous privilégions une approche globale qui permet de traiter les problèmes de sécurité ressentis individuellement. Il convient également de prendre le temps d'une mobilisation de tous les acteurs concernés par la problématique. Aussi, les chiffres communiqués régulièrement par les services de l'Etat démontrent que la situation reste maîtrisée à Indre malgré un sentiment d'insécurité parfois plus fort que la réalité de la situation. Les récents cambriolages dans les écoles nous ont rappelés le besoin d'une remobilisation des acteurs de la prévention et de la sécurité et notamment les services de Gendarmerie.

Ainsi, nos récents échanges avec le commandant de la compagnie de Nantes devraient nous permettre de finaliser l'écriture d'une convention de sécurité territoriale construite à partir de la première Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance indraise. Une nouvelle gouvernance doit se mettre en place. »

Quels sont les trois principaux axes de cette politique ?

Construite autour de 7 grands axes, la stratégie d'actions doit balayer les principaux domaines sur lesquels les citoyens nous sollicitent régulièrement ou les sujets de menace à la tranquillité publique repérés. Ainsi, les déplacements et conduites liées à la sécurité routière apparaissent comme la priorité. Il convient ensuite de renforcer notre action en direction des enfants et des jeunes. C'est la mission confiée à l'Acleea qui doit permettre de repérer et accompagner les jeunes en risque de déviance. Enfin, c'est la sécurité de notre patrimoine qui doit être renforcée. Les dépenses de remise en état pèsent sur nos budgets. Nous devons investir dans des dispositifs de protection notamment des bâtiments publics.

Quels rôles les citoyens peuvent-ils jouer dans cette démarche ?

Il est indispensable que chacun se sente concerné par la tranquillité publique et veille sur la qualité de vie dans la commune, sur ses voisins. Plusieurs dispositifs existent, nous devons tous nous sentir concernés et utiliser les outils mis à notre disposition pour faire le lien avec les services de Gendarmerie. La ville organisera des temps de présentation à destination des habitants pour sensibiliser chacun aux gestes et attitudes positives pour plus de prévention autour de la sécurité publique. »

7 AXES POUR UNE STRATÉGIE TERRITORIALE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

- 1** Renforcer la gouvernance par la création d'une cellule de veille.
- 2** Orienter l'action vers la jeunesse et développer les réponses éducatives en direction des mineurs repérés.
- 3** Renforcer la sécurité des bâtiments.
- 4** Encourager l'engagement des citoyens pour un partage de responsabilités dans les domaines liés à la vie quotidienne et au bien-vivre ensemble.
- 5** Renforcer la sécurité routière pour améliorer le cadre de vie.
- 6** Renforcer la présence de la Gendarmerie sur le territoire pour une réponse de proximité aux délits et actes illégaux.
- 7** Alerter contre les risques de cybercriminalité.

FOCUS



Policier municipal

Bien connu des Indrais, le policier municipal assure des missions variées sur la commune. Chargé de la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire, il intervient notamment pour réguler l'occupation du domaine public, veiller à la sécurité des usagers des voiries ou assurer la sécurité lors de manifestations festives.

Il intervient plusieurs fois par an, dans les écoles, pour des missions d'éducation à la sécurité routière. Avec les enfants et leurs enseignants, il évoque les risques liés aux déplacements notamment à pied ou à vélo.

Partenaire des services métropolitain de lutte contre l'insalubrité et de l'hygiène, il intervient pour lutter contre le logement insalubre.

D'avantage que sur la répression, il intervient sur des missions sociales en lien avec l'agent de développement social ou pour la prévention des risques.

Cybercriminalité

Les interventions annuelles de la Gendarmerie en milieu scolaire permettent de sensibiliser les plus jeunes aux risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies et particulièrement des réseaux sociaux. Depuis quelques années, les collectivités sont également la cible de pirates informatiques. La ville engagera prochainement un diagnostic de son système pour prévenir une éventuelle action malveillante.

La Ville et Nantes Métropole s'engagent pour apaiser les déplacements

Deux principales actions ont été mises en œuvre depuis le début du mandat.

Le passage de la ville à 30 km/h

Pensée pour apaiser les circulations et rendre les déplacements à pied ou à vélo, plus confortables et sûrs, la mesure permet de réduire les vitesses. Complétée par la mise en place de radars pédagogiques, ces limitations de vitesse ne sont souvent définitives que lorsqu'elles sont complétées par des aménagements [ex. : chicanes] ou par une signalisation spécifique. Ainsi, la pose d'ellipses marquées au sol renforce l'indication.



Réalisation d'un « chaucidou »

L'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée ou « chaucidou » permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques. Ainsi, à l'entrée de Haute-Indre, le dispositif partage la chaussée en trois voies : une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés (voitures, camions ou motos) et deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos. Cette réalisation s'inscrit dans le plan de développement des axes cyclables dont bénéficie la commune [Loire à Vélo et axe magistral Nantes à Couëron].



Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

En cette nouvelle année, recevez tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que 2023 puisse vous apporter joie et sérénité.

Vivre dans une ville apaisée est l'un de vos souhaits les plus forts et l'un de nos engagements de campagne. Néanmoins, apaiser la ville ça ne se décrète pas et ça ne se règle pas à renfort de caméras, ça se construit ! C'est en traitant les différentes facettes du trouble à l'ordre public et en mettant chacun face à ses responsabilités que nous pourrons enrayer les problèmes de délinquance. Nous le rappelons régulièrement, la sécurité des personnes est la compétence de l'Etat, la municipalité n'a pas à s'y substituer. Nos échanges réguliers avec les services de gendarmerie ont permis de partager les difficultés observées et nos attentes réciproques dans une relation de confiance. C'est dans cet esprit de coopération, où chacun occupe la place qui lui incombe, que notre municipalité a élaboré une stratégie de sécurité et lutte contre la délinquance. C'est un outil totalement nouveau pour Indre qui mobilise l'ensemble des forces vives du territoire : gendarmerie, police municipale, Acléa, écoles, CCAS... Il structure l'action publique selon les typologies de délinquance et s'appuie d'abord sur la prévention. Indre préservera la qualité de vie qui la caractérise.

Oppositions

INDRE Avenir

Texte non parvenu.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

La Loire-Atlantique expérimentera en 2023 le nouveau RSA « sous condition » qui impose de travailler 15 à 20 h/semaine pour continuer à percevoir l'allocation.

Beaucoup redoutent la stigmatisation des allocataires au travers ce chantage à l'allocation qui non seulement démontre une méconnaissance des allocataires (freins à l'emploi, manque d'emplois adaptés), mais aussi un déni du manque de moyens alloués par l'Etat sur l'accompagnement des allocataires du RSA.

Le RSA remplace en 2009 le RMI avec pour objectif de garantir à toute personne, en capacité ou non de travailler, de disposer d'un revenu minimum. En plus d'une aide financière, il est un droit à un accompagnement social et professionnel. Or, 60 % des allocataires ne disposent d'aucun Contrat d'Engagements Réciproques, supposé être l'outil central de l'accompagnement, et lorsqu'il existe, l'accompagnement est souvent inadapté (très peu d'actions, rarement orientées vers l'emploi). La contractualisation est souvent de pure forme, le suivi quasi inexistant (Cour Des Comptes, 2022).

Le retour à l'emploi, fortement espéré des personnes au RSA, ne deviendra possible non pas en conditionnant l'allocation, mais en proposant un accompagnement professionnel de qualité, en faisant du droit à un emploi décent et digne, une réalité.

CONSEILS MUNICIPAUX

Jeudi 2 fév. 2023 à 19h, Mairie d'Indre

Jeudi 23 mars 2023 à 19h, Mairie d'Indre

Questions citoyennes

Vous avez une question d'intérêt général à poser pour le prochain conseil municipal ?

Envoyez-la au moins 24 heures avant la séance :

- **par voie postale** : Mairie d'Indre
Avenue de la Loire - 44610 Indre
- **par courriel** : dialoguecitoyen@indre44.fr
- **via le site Internet** de la ville

+ D'INFOS > indre44.fr / rubrique Participer

Consultez les comptes rendus des derniers conseils sur Indre44.fr / rubrique S'informer > Conseils municipaux



Une navette gratuite pour le marché du dimanche

Tous les dimanches matin, une navette dessert le marché à partir de Haute-Indre, Couëron et Saint-Herblain. Les usagers peuvent utiliser gratuitement ce nouveau mode de transport de proximité, assuré par Nantes Métropole et la TAN, en concertation avec les communes concernées dont la ville d'Indre.

Échangez avec le Maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre, tient des permanences :

- le lundi de 9h30 à 11h30 à la Maison des Services (18 bis rue Denis Rivière)
- le mardi de 14h à 16h à la mairie (51 avenue de la Loire)

En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

Sans rendez-vous - En dehors des vacances scolaires

Échangez avec la conseillère départementale

Carole Grelaud, conseillère départementale, tient des permanences en mairie (51 avenue de la Loire).

Prochaines dates :

- Les mercredis 1^{er} février, 1^{er} mars et 5 avril 2023 de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : 02 40 99 10 81

La ville recrute

La ville recherche régulièrement du personnel notamment pour la restauration scolaire, le multi-accueil, l'étude surveillée...

Retrouvez les offres d'emploi de la ville sur Indre44.fr, rubrique S'informer et sur la page LinkedIn (ville d'Indre).

ÉTAT civil

DEPUIS LE 19 OCTOBRE 2022

Mariages

Haritiana RAZAKAMANOHY & Léo BIALAIS (10/12/2022)

Naissances

Nahyl DOUAÏFA DUARTE (19/10/2022)
Giulya POIRIER (30/11/2022)

Décès

Martine BONNET (25/10/2022)
Nicole CHARRIAU épouse QUILLET (31/10/2022)
Marcel ALLEREAU (07/11/2022)
Claude BENGEOA (09/11/2022)
Lucette ALLUSSON (04/12/2022)
Ama Seiwa ADJEI (11/12/2022)
Gilles RAVET (23/12/2022)

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre
02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr
Accueil : lundi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
[fermée les lundis et jeudis matin]
Maison des Services : 18 bis rue Denis Rivière 44 610 Indre - Accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h
(hors période de vacances scolaires)

Permanences :

Atlantique habitation (02 51 11 00 20)
Harmonie habitat (02 53 46 20 88)
MCRN (02 40 89 22 91)

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au
02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16
bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61
multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87
Possibilité de rendez-vous à domicile.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86
clcseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine
02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ **Pompiers : 18**

■ **Police : 17**

■ **Brigade de Couëron :**
02 40 86 12 17

■ **Samu : 15**

■ **114 :** Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.
www.urgence114.fr

■ **SOS Médecin : 02 40 50 30 30**

■ **Pharmacie de garde : 32 37**

■ **Centre anti poison :**
02 41 48 21 21

■ **Urgence Sécurité Gaz :**
0 800 47 33 33

Forerie-chapelle d'Indret, patrimoine à réinventer

Synthèse étonnante de 200 ans d'histoire socio-économique, la Forerie-chapelle est la superposition d'un lieu majeur de l'industrialisation en Basse-Loire au XVIII^e et d'un modèle d'architecture religieuse néogothique, précurseur au XIX^e. En novembre 2022, l'édifice a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Par arrêté préfectoral, la DRAC¹ a inscrit la Forerie-chapelle en totalité. En premier lieu, « le sol et les infrastructures voûtées mises au jour ». En 1777, sous le règne de Louis XVI, la Manufacture Royale fabrique des bouches à feu et le moulin à marées fore l'âme des canons. Dès 1810 la forerie hydraulique est supplantée par la machine à vapeur. Le bâtiment devient simple atelier après comblement des passages d'eau. Les campagnes de fouilles archéologiques menées par Indre Histoire d'îles de 1998 à 2002 et conduites par E. Loir Mongazon², sous l'égide de REMPART³, ont confirmé la présence de ce **témoin essentiel de l'histoire des techniques**. En 1842 l'arsenal convertit le bâtiment en lieu de culte. Il est désacralisé en 1976. Témoins de cette architecture religieuse, « **La voûte en charpente avec ses luminaires** » sont également inscrits par la DRAC. L'intérêt de ce site exceptionnel réside dans la superposition étonnante d'un usage industriel et militaire puis religieux.

Indre Histoire d'îles se mobilise pour le site depuis 26 ans

En 1996, DCNS (NavalGroup) obtient l'accord d'un permis de démolir la Forerie-chapelle. Indre Histoire d'îles alerte les hautes instances de l'État jusqu'au Ministère de la Culture⁴. Le permis est suspendu. Au vu des résultats des fouilles, la Municipalité d'Indre se porte acquéreur de



Dans la Forerie-chapelle d'Indret sont inscrits à l'Inventaire le sol et les infrastructures voûtées du moulin à marées (1777) ainsi que la voûte en charpente (1842) avec ses luminaires

l'édifice en 2000. L'association persévère et sensibilise les politiques, DRAC, médias, universitaires, scolaires, grand public, Fondation du Patrimoine et Mission Bern. L'importance de ce monument indrais d'intérêt national est désormais reconnue. Sa dégradation inquiète Indre Histoire d'îles. **Depuis 1777, le moulin à marées d'Indret est ancré dans l'innovation et la créativité : il est urgent de le sauvegarder et de le réinventer.**

¹ DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire

² Elisabeth Loir-Mongazon, responsable du Musée du textile de Cholet en 1998, aujourd'hui Cheffe du Service de l'Inventaire Région Bretagne

³ REMPART : Réhabilitation et Entretien des Monuments et du Patrimoine ARTistique

⁴ L'intervention de Catherine Trautmann, Ministre de la Culture, suspend le permis de démolir et autorise les fouilles.

Article rédigé par Indre Histoire d'îles
indrehistoirediles.wordpress.com

ACTIONS MUNICIPALES AU FIL DES ANS

2000 : décision d'achat de la Forerie-chapelle.

2010 : mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment.

2015 : démolition des tribunes latérales et pose d'un filet de protection pour les visiteurs.

2022 : pose d'une bâche de protection sur l'ensemble de la toiture et interdiction des visites par mesure de sécurité.



La crise énergétique impacte le budget municipal

Mobilisés depuis plusieurs semaines, les élus et services de la ville travaillent activement à la préparation du budget communal 2023. Dans un contexte de tension et d'inflation, les services tentent d'équilibrer les budgets.

Alors que l'inflation a atteint un niveau très important en 2022, les prévisions pour 2023 restent préoccupantes. Pour la ville, ce sont principalement les budgets de la restauration scolaire, des énergies nécessaires au chauffage des bâtiments ou aux travaux qui sont les plus impactés. Des hausses de plus de 8 % sont constatées,

le marché d'impression du magazine municipal a aussi été revu pour tenir compte des hausses liées aux matières premières subies par l'imprimeur.

Dans ce contexte, les élus souhaitent maintenir le niveau soutien à la vie associative, impactée elle-même par ces augmentations de prix.

Risques de délestages électriques

Quelques jours avant les fêtes de fin d'année, Réseau de Transport d'Electricité (RTE) le gestionnaire du réseau français a diminué son alerte concernant le risque de tensions à « moyen ». Il prévoyait jusqu'ici un risque élevé, faisant craindre des coupures au cours de l'hiver. Les services de la ville se préparent notamment en lien avec la Préfecture et le chef du centre de secours.

Il s'agit de se préparer et d'anticiper les conséquences liées à ces coupures, notamment pour les services publics (secours, écoles ...).

En cas de délestage, le Plan Communal de Sauvegarde serait activé et les services municipaux mobilisés.



Question citoyenne au conseil municipal

« La municipalité d'Indre a fait le choix d'arrêter les décorations lumineuses sur les bâtiments de la mairie et de nombreuses rues, hormis les quais et les écoles. À quand la fin de toute illumination ? Pourquoi ne pas installer des décors visibles, en plein jour ? » Fabien C.

Le Maire répond : « Il nous a semblé juste de maintenir les illuminations de Noël autour des principaux bâtiments fréquentés par les enfants. L'esprit de fête reste accessible à tous et la fête d'hiver marque cette volonté. Toutefois, nous réfléchissons, pour l'année prochaine à cette idée très « lumineuse » d'installation de décors visibles de jour. »

LE FIL des îles

VOTRE AGENDA
DU 27 JANVIER
AU 30 AVRIL

Vendredi des tout-petits

VEN. 27 JANVIER > 10H30 À 11H15

Le rendez-vous lecture des tout-petits (jusqu'à 3 ans). « Ça fait peur ! » Venez partager des lectures qui font un petit peu peur et d'autres qui rassurent. Bibliothèque d'Indre - 02 40 85 46 16 bibliotheque@indre44.fr

Conseil municipal

JEU. 2 FÉVRIER > 19H

Marie d'Indre

Audition des ensembles instrumentaux et vocaux de l'École de Musique

VEN. 3 FÉVRIER > 20H

Sur le thème « musique à danser », avec la participation de l'ensemble des élèves de l'école de musique. Gratuit. Salle des 3 îles

L'atelier du Repair Café

SAM. 4 FÉVRIER > 9H30-12H30

Venez réparer vos objets du quotidien en présence de réparateurs bénévoles. Organisé par l'ALBI. Gratuit. Au Centre Nicolas apert.

Exposition photos

SAM. 11 ET DIM. 12 FÉVRIER > 20H

Photos des écoles de la Pierre Mara et de l'ALHI. Au gymnase de Haute-Indre. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Le Bal du Tout-Monde

Cie Engrenage(s)

DIM. 12 FÉVRIER > 17H

Spectacle à danser, bal voyageur. Cap sur une sélection de danses nées en Afrique de l'Ouest et centrale, en Caraïbe et aux USA. Dans le cadre du festival Nijinskid. Organisé par « Ici ou Là » (Ville d'Indre) Salle des 3 îles 5€ - Tout public dès 6 ans Tél. 02 40 85 45 74 billetterie@indre44.fr

Histoires digitales

JEU. 16 FÉVRIER > 10H30

Lectures. Venez écouter des histoires où livres et applications numériques se complètent. Pour les enfants de 5 à 8 ans. Gratuit - Inscription conseillée Bibliothèque d'Indre - 02 40 85 46 16 bibliotheque@indre44.fr

Spectacle :

« Comme un roman »

DIM. 19 FÉVRIER > 15H

Par la Compagnie de l'Entracte sur l'émancipation de la femme dans les années 50. Organisé par le Comité des Fêtes. Tarif 10€. Salle des 3 îles

Soirée jeux

MER. 22 FÉVRIER > 20H-22H

« A la recherche de la roue chromatique » : un grand jeu libre en autonomie de type enquête et résolution d'énigmes autour des couleurs.

Proposé par l'Aclea et les jeunes du Tiers-Lieu dans le programme du Festival des jeux de St Herblain. À partir de 8 ans. Gratuit. Entrée libre Bibliothèque d'Indre - 02 40 85 46 16 bibliotheque@indre44.fr

Matinée nettoyage

SAM. 4 MARS > 10H

Ramassage des déchets. Rendez-vous sur l'un des deux sites : • ancien local du Centre Nautique d'Indre (quai Henri Brunais en face du n°19), • boulodrome de Haute-Indre.

Journée internationale des droits des femmes

MER. 8 MARS > 10H-22H

Une journée festive, solidaire et revendicative : balade à pied dans Indre, pique-nique partagé, défilé de mode, bal, apéro, spectacle « 12 Femmes en Colère »... Expo photo collective et féminine « Déclic au Féminin » : Indre vu par les Indraises. Organisée par la Ville d'Indre. Programme détaillé à venir.

Vide grenier de l'ALHI

DIM. 12 MARS > À PARTIR DE 8H30

Gymnase de Haute-Indre. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Spectacle :

« Le petit théâtre des contes »

SAM. 18 MARS > 16H30

A l'aide de son castelet, Clémence donne vie à des contes traditionnels du folklore français venus des océans et des rivières. 3-6 ans. Bibliothèque. Gratuit. Inscription conseillée. Bibliothèque d'Indre - 02 40 85 46 16 bibliotheque@indre44.fr

Conseil municipal

JEU. 23 MARS > 19H

Marie d'Indre

Les orchestres d'harmonie d'Indre et de Toutes-Aides

SAM. 1^{ER} AVRIL > 20H30

Programme autour de la musique de l'est et des comédies musicales. Salle des 3 îles. Gratuit.

Chasse aux galets

SAM. 8 ET DIM. 9 AVRIL

Organisée par l'ALHI, chasse ouverte à partir de 10h le samedi sur tout Haute-Indre. Permanences au bar extérieur de l'ALHI au gymnase de Haute-Indre de 11h à 13h le samedi et de 16h30 à 18h30 le dimanche. Petit Bois de Haute-Indre. Gratuit et ouvert à tous les enfants.

Spectacle :

« Hansel et Gretel »

VEN. 14 AVRIL > 20H30

Conte théâtral et musical d'après l'œuvre de Grimm par la Cie Ubique. Organisé par « Ici ou Là » (Ville d'Indre) Salle des 3 îles 12€ / 7€ - Tout public dès 6 ans Tél. 02 40 85 45 74 billetterie@indre44.fr

Kick-boxing

SAM. 29 ET DIM. 30 AVRIL > 10H-18H

Championnat de France Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) Complexe Eric Tabarly Restauration sur place et buvette Entrée gratuite et ouverte à tous.

